

## Actions et mesures en faveur de l'isolation des bâtiments privés

Fiche n° 3.4  
Priorité : lot 3

### 1. Description du projet

La Commune peut entreprendre plusieurs actions pour encourager les particuliers à isoler leur habitation :

- **Sensibilisation** : La commune peut organiser des campagnes de sensibilisation (ateliers, visites, conférences, expositions...) sur l'importance de l'isolation thermique des habitations, en mettant l'accent sur les économies d'énergie, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et les avantages pour le confort intérieur. C'est ainsi que des exemples inspirants pourraient être mis en avant.
- **Conseils et accompagnement** : La commune peut mettre à disposition des particuliers des conseillers en énergie ou des techniciens spécialisés pour les informer sur les différentes options d'isolation, les aides financières disponibles et les démarches administratives à suivre.
- **Subventions et incitations financières** : La commune peut proposer des subventions ou des primes pour encourager les particuliers à effectuer des travaux d'isolation. Ces incitations financières peuvent couvrir une partie des coûts d'achat des matériaux, de la main-d'œuvre ou être attribuées sous forme de remboursement partiel ou total des dépenses engagées.
- **Campagnes de rénovation groupée** : La commune peut encourager les particuliers à s'organiser en groupe pour réaliser des travaux d'isolation en même temps, afin de bénéficier de prix réduits et de l'expertise d'entreprises locales spécialisées. Elle peut également organiser des journées portes ouvertes dans des maisons déjà rénovées pour montrer les effets positifs de l'isolation.
- **Certifications et labels** : La Commune peut mettre en place des programmes de certification ou des labels de "maisons économes en énergie" pour récompenser les propriétaires qui réalisent des améliorations d'isolation.
- **Communication et partenariats** : La commune peut communiquer régulièrement sur les bénéfices de l'isolation et sur les actions menées en faveur de cette démarche. Elle peut également nouer des partenariats avec des entreprises locales spécialisées dans l'isolation pour faciliter l'accès des particuliers à des services de qualité.
- **Réglementations** : La commune peut mettre en place des réglementations contraignantes pour encourager l'isolation des habitations. Elle peut, par exemple, exiger un certain niveau d'isolation lors de la construction ou de la rénovation des

bâtiments, ou rendre l'obtention de certaines autorisations dépendante de l'isolation thermique.



En combinant ces différentes actions, la commune peut encourager activement les particuliers à isoler leur habitation et ainsi contribuer à une meilleure performance énergétique globale de son territoire.

## 2. Justification du projet

En isolant leur habitation, les particuliers contribuent à plusieurs avantages pour eux-mêmes et pour la commune :

- **Réduction des dépenses énergétiques** : L'isolation permet de réduire les besoins en chauffage et en climatisation, ce qui se traduit par des économies d'énergie pour les particuliers. Cela peut également réduire la dépendance énergétique de la commune et ainsi contribuer à une meilleure sécurité énergétique. L'habitat est en effet le premier secteur en matière de pertes énergétiques.
- **Amélioration du confort intérieur** : Une isolation adéquate permet de maintenir une température agréable à l'intérieur de l'habitation, en évitant les variations de température et les courants d'air. Cela contribue à améliorer le confort des habitants et à augmenter leur bien-être.
- **Réduction des émissions de gaz à effet de serre** : En réduisant la consommation d'énergie liée au chauffage et à la climatisation, l'isolation participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cela permet de lutter contre le changement climatique et de contribuer à la transition énergétique.
- **Valorisation du patrimoine immobilier** : Une habitation bien isolée a une meilleure valeur sur le marché immobilier. Les particuliers qui décident d'isoler leur logement peuvent donc augmenter sa valeur vénale et faciliter sa vente ou sa location.
- **Promotion de l'emploi local** : En encourageant les particuliers à réaliser des travaux d'isolation, la commune peut soutenir les professionnels du bâtiment locaux spécialisés dans l'efficacité énergétique. Cela permet de dynamiser l'économie locale et de créer des emplois.

### 3. Lien à la stratégie du PCDR

	<b>III. Agir localement face aux enjeux globaux : changements climatiques et dépendance énergétique</b>
3.1	Mener un plan d'actions visant la sobriété énergétique sur le territoire communal, orienté notamment sur les économies d'énergie dans le bâtiment (public et privé)
3.2	Augmenter la production locale d'énergie renouvelable - de manière intégrée au contexte local - en valorisant les ressources du territoire de manière à réduire la facture énergétique
	<b>VI. Le soutien aux initiatives économiques et commerciales locales en renforçant la diversité des activités et les synergies entre les acteurs</b>
6.1	Faciliter le développement d'activités économiques ancrées dans le territoire afin de relocaliser l'emploi